



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI N° 2023-02 EN VERTU DU RÈGLEMENT DE PPCMOI N° 68-2003 ANNULATION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier, de **l'annulation de la tenue d'une consultation publique** le mardi 24 octobre à 17 h 30, à la Salle du Conseil située au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor.

Cette consultation a fait l'objet d'un avis public le 4 octobre 2023 et concernait le projet de résolution PPCMOI n° 2023-02 visant notamment à autoriser le dynamitage dans le projet visant la construction d'un ensemble résidentiel multifamilial de six bâtiments de six logements sur le lot 6 485 590 la zone R-8, tel qu'autorisé par la résolution PPCMOI n° 2022-01.

Le projet de résolution PPCMOI n° 2023-02 ayant été retiré, la résolution PPCMOI n° 2022-01 ne sera pas modifiée. **En conséquence, l'interdiction du dynamitage demeure en vigueur pour ce projet.**

Fait à Windsor,
Ce 13 octobre 2023

M^e Edwin John Sullivan
Greffier

Certificat de publication

Je, M^e Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 13 octobre 2023, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 13 octobre 2023

M^e Edwin John Sullivan
Greffier